

**Evreux, le 5 octobre 2020**

Le directeur académique des services  
de l'Éducation nationale de l'Eure

à

Mesdames et Messieurs les enseignant.es  
des écoles maternelles et primaires publiques

Mesdames et Messieurs les directeur·rice·s  
des écoles maternelles et primaires publiques

Mesdames et Messieurs les psychologues scolaires

**- POUR ATTRIBUTION -**

Mesdames et Messieurs  
les inspecteur·rice·s de l'Éducation nationale

Mesdames et Messieurs  
les conseiller·ère·s pédagogiques

**- POUR INFORMATION -**

DSDEN de l'Eure

Secrétariat général

Adjoint au DASEN  
chargé du premier degré

Inspecteur  
de l'Éducation nationale  
chargé du pré-élémentaire

N° NS - 2020 - 23

Dossier suivi par  
Stéphane BOURGE  
François LEBLANC

Téléphone

02 32 28 61 22

Mél.

len.maternelle27@ac-rouen.fr  
cp-erun.maternelle27@ac-rouen.fr

24, Bld Georges Chauvin  
CS 22203  
27022 Evreux CEDEX

<http://maternelle27.spip.ac-rouen.fr/>

**Objet : observation départementale dans le cadre du langage et du comportement de l'enfant de 3 ans (OLC3)**

**Note de service concernant l'observation départementale du langage et du comportement de l'enfant de 3 ans (OLC3), incluant le guide d'utilisation enseignant-e, le PAS à PAS, les coordonnées des antennes de PMI de l'Eure.**

**Public : les enseignant-es de petite section de maternelle.**

**Pièces jointes :**

- **guide enseignant-e ;**
- **pas à pas**
- **grille d'observation OLC3 ;**
- **formulaire d'exploitation ;**
- **courrier aux familles ;**
- **autorisation parentale ;**
- **tableau de synthèse par période en direction de la PMI et du RASED ;**
- **synthèse annuelle en direction de la circonscription ;**
- **liste et adresse des référent-es PMI.**

Cette démarche s'inscrit dans un partenariat associant l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental de l'Eure et plus précisément le service de la **Protection Maternelle Infantile (PMI)**.

Cette collaboration a pour but de développer la prévention précoce de certaines difficultés et dans certains cas d'orienter la famille et l'enfant vers le médecin de Protection Maternelle Infantile.

Ce partenariat répond à une volonté commune de voir réussir scolairement chaque enfant. **L'objectif premier** est de mieux connaître l'enfant afin d'adapter les réponses pédagogiques et parfois d'envisager une prise en charge spécialisée répondant à ses besoins particuliers.

---

## **PROCÉDURE**

---

### **L'information aux parents**

---

En début d'année scolaire, un courrier sera remis aux parents pour les informer de la mise en place d'une démarche d'observation du langage et du comportement scolaire de leur enfant.

## Le déroulement : de la passation à l'exploitation

### **La période d'observation se déroulera :**

- de novembre à janvier pour les enfants nés au cours du premier semestre ;
- de février à mai pour les enfants nés au cours du second semestre.

**Le formulaire d'exploitation** de la grille "Observation langage et comportement de l'enfant de 3 ans " (OLC3) ne sera à remplir que :

- si une réponse est cochée pour les items de 1 à 4 ;
- si plus de la moitié des items de 5 à 12 sont échoués (+ de 4 "non") ;
- si plus de la moitié des items de 13 à 25 sont échoués (+ de 6 "non").

Dans ce cas, **l'enseignant-e devra prendre contact avec la famille pour échanger et renseigner le formulaire d'exploitation de la grille OLC3.**

Si l'enfant n'est pas francophone, il reviendra d'investiguer auprès de la famille pour définir si l'enfant est en capacité à communiquer et comprendre dans sa langue maternelle.

**A la fin de chaque période**, avec l'accord de la famille, le directeur.rice envoie au référent de PMI et au psychologue de secteur le tableau de synthèse des élèves repérés. Il joint, également, soit la photocopie du questionnaire et de la fiche d'exploitation soit leur version numérisée.

Il reviendra aux enseignant-es de conseiller aux parents de solliciter un rendez-vous auprès des services de la PMI.

La PMI intervient alors dans le cadre d'une prévention précoce pour repérer d'éventuelles difficultés et le cas échéant conseiller la famille ou l'orienter vers des partenaires de santé qui pourront poser un diagnostic.

## L'étude des cas par l'Éducation Nationale et la PMI

Ne pas externaliser systématiquement la prise en charge des enfants repérés. Pour les aspects pédagogiques, le conseil des maîtres envisage les réponses à mettre en œuvre dans la classe.

Pour les autres aspects, après rencontre avec les familles, le référent de PMI et /ou le psychologue scolaire indique sur le tableau de synthèse envoyé par l'école, les « Actions mises en œuvre » et « Actions envisagées ou préconisées ».

**A la fin de chaque période**, le référent de PMI et /ou le psychologue scolaire envoie ce document aux écoles concernées.

## La remontée des données via la synthèse annuelle

**Fin juin 2021**, les directeurs.rices feront parvenir au conseiller-ère pédagogique de circonscription les données chiffrées de suivi du dispositif à l'aide de la synthèse annuelle.

Signé : Laurent LE MERCIER

*Cette note de service abroge la note de service N° NS -2019-011 du 12/09/2019.*

# PAS A PAS

## Observation du langage et du comportement à 3 ans (OLC3)

### 1- RENSEIGNEMENT DU QUESTIONNAIRE

- Information des parents en début d'année
- De **novembre à janvier** pour les enfants nés au cours du premier semestre.
- De **février à mai** pour les enfants nés au cours du second semestre.
- Renseignement par l'enseignant de la classe sur formulaire papier en s'appuyant sur le guide méthodologique fourni.
- **Il ne s'agit pas d'une évaluation mais d'un compte-rendu d'observation**

**NB : Les documents sont à conserver, afin qu'ils soient accessibles aux enseignant-es de MS.**

### 2- REPERAGE OU NON REPERAGE DE L'ENFANT

#### ENFANT A REPERER

- si une réponse est cochée pour les items de 1 à 4,
- si plus de la moitié des items de 05 à 12 sont échoués (+ de 4 "non")
- si plus de la moitié des items de 13 à 25 sont échoués (+ de 6 "non")

#### POUR L'ENFANT NON REPERE

- Information des résultats aux parents
- Conservation du questionnaire dans le carnet de suivi des apprentissages

### 3- PREPARATION ET ENVOI DES DOCUMENTS

- L'enseignant-e informe les parents des résultats.
- A la fin de chaque période, le directeur-trice envoie au référent de PMI et au psychologue de secteur le tableau de synthèse des élèves repérés. Il joint, également, soit la photocopie du **questionnaire et de la fiche d'exploitation** soit leur version numérisée.

### 4- SUIVI DES ELEVES REPERES

Ne pas externaliser systématiquement la prise en charge des enfants repérés.

Pour les aspects pédagogiques, le conseil des maîtres envisage les réponses à mettre en œuvre dans la classe.

Pour les autres aspects, après rencontre avec les familles, le référent de PMI et /ou le psychologue scolaire indique sur le tableau de synthèse envoyé par l'école, les « **Actions mises en œuvre** » et « **Actions envisagées ou préconisées** ».

A la fin de chaque période, le référent de PMI et /ou le psychologue scolaire renvoie ce document aux

### 5- TABLEAU DE SYNTHÈSE SIMPLIFIÉ

| OBSERVATION DEPARTEMENTALE<br>DU LANGAGE ET DU COMPORTEMENT<br>DE L'ENFANT DE 3 ANS (OLC3) |                            |                  |  |  |   |
|--|----------------------------|------------------|--|--|---|
| Nom de l'école   | Effectif de petite section | Effectif observé | Nombre d'élèves repérés aux items de 1 à 4 | Nombre d'élèves ayant obtenu + de 4 "NON" aux items 5 à 12 | Nombre d'élèves ayant obtenu + de 6 "NON" aux items |

- **Fin juin**, le directeur-trice remplit le **tableau de synthèse simplifié** et l'envoie au conseiller-ère pédagogique de circonscription.
- Le conseiller-ère pédagogique réalise la synthèse pour sa circonscription et la transmet au pôle maternelle ([erun.maternelle27@ac-normandie.fr](mailto:erun.maternelle27@ac-normandie.fr)) **début juillet**.

Évreux, le 30 septembre 2020

Monsieur l'inspecteur de l'Éducation nationale  
Conseiller technique maternelle

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Inspection  
de l'Éducation nationale

Inspecteur  
de l'Éducation nationale  
chargé du pré-élémentaire

Dossier suivi par  
François LEBLANC

Téléphone  
02 32 29 64 33  
Mél.

len.maternelle27@ac-rouen.fr

24 Bld Georges Chauvin  
CS 22203  
27022 Evreux CEDEX

<http://maternelle27.spip.ac-rouen.fr>

**Objet : Projet départemental d'observation du langage et du comportement de l'enfant de 3 ans (OLC3)**

La **maîtrise de la langue orale et écrite** constitue un **enjeu central** dans la **scolarité de votre enfant**.

A ce titre, une **attention particulière** doit être portée aux enfants susceptibles de présenter des difficultés dans l'acquisition du langage.

Un **repérage précoce**, dès la **première année de l'école maternelle**, permet de cibler les besoins et d'assurer le suivi.

La nécessité de se doter d'un outil commun à toutes les écoles est apparue comme un élément essentiel du projet.

La grille d'observation intitulée « **Observation du Langage et Comportement de l'enfant de 3 ans** » (**OLC3**) a été réalisée au niveau départemental, en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile et avec la participation d'enseignant-es spécialisés.

Il revient à l'**enseignant-e de la classe** d'effectuer le renseignement de la grille de novembre à janvier pour les enfants nés au cours du premier semestre et de février à mai pour les enfants nés au cours du second semestre.

En aucun cas, il ne s'agit de mettre l'enfant en situation de test, mais de conduire une **observation précise** dans le cadre du fonctionnement ordinaire de la classe.

**L'enseignant-e de la classe est votre interlocuteur privilégié.**

Il lui appartient de vous contacter dans le cas où il s'avérerait souhaitable d'approfondir un éventuel dépistage et/ou de vous orienter vers le médecin de la Protection Maternelle Infantile - PMI afin de mettre en place une aide plus individualisée.

Signé : François Leblanc

**AUTORISATION PARENTALE  
OBSERVATION DEPARTEMENTALE DU  
LANGAGE ET DU COMPORTEMENT DE  
L'ENFANT DE 3 ANS (OLC3)**

Nous,

soussignés.....,

parents de l'enfant.....

autorisons la transmission du questionnaire « Observation du comportement et  
du langage à 3 ans » (OLC3) ainsi que la fiche d'exploitation à la PMI de secteur  
afin d'envisager les aides éventuelles.

Fait à.....le.....

Signature des Parents

**AUTORISATION PARENTALE  
OBSERVATION DEPARTEMENTALE DU  
LANGAGE ET DU COMPORTEMENT DE  
L'ENFANT DE 3 ANS (OLC3)**

Nous,

soussignés.....,

parents de l'enfant.....

autorisons la transmission du questionnaire « Observation du comportement et  
du langage à 3 ans » (OLC3) ainsi que la fiche d'exploitation à la PMI de secteur  
afin d'envisager les aides éventuelles.

Fait à.....le.....

Signature des Parents

## Les référent·es PMI par secteur

Les secteurs respectifs ne se recoupent pas forcément avec les circonscriptions de l'Éducation nationale

**Secteur Évreux ville (Nétreville, Navarre, la Madeleine, Saint-Louis) :**

Dr Valérie Carbonaro [valerie.carbonaro@eure.fr](mailto:valerie.carbonaro@eure.fr)

**St-André-de-l'Eure, Nonancourt, Damville, Conches, Verneuil, Breteuil :**

Mme Géraldine Jannet [geraldine.jannet@eure.fr](mailto:geraldine.jannet@eure.fr)

**Secteur Bernay, Beaumont, Brionne :**

le Dr Justine Bloquel [justine.bloquel@eure.fr](mailto:justine.bloquel@eure.fr)

**Secteur Pont-Audemer, Beuzeville, Cormeilles, Quittebeuf :**

le Dr Marielle Flouriot

[marielle.flouriot@eure.fr](mailto:marielle.flouriot@eure.fr)

**Secteur Vernon, Pacy, Gasny :**

le Dr Elodie Geher Joly [elodie.geher-joly@eure.fr](mailto:elodie.geher-joly@eure.fr)

**Secteur les Andelys, Gaillon, Fleury, Etrepagny, Gisors :**

le Dr Carole Hudym [carole.hudym@eure.fr](mailto:carole.hudym@eure.fr)

**Sur Louviers, Pont-de-l'Arche, Val-de-Reuil :**

le Dr Laëtitia Andro [laetitia.andro@eure.fr](mailto:laetitia.andro@eure.fr)